

Directeur des services techniques

Offre n° O032260611000879

Publiée le 11/06/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Commune de condom
Lieu de travail : 38 rue jean jaurès, Condom (Gers (32))
Poste à pourvoir le : 01/09/2026
Date limite de candidature : 12/07/2026
Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi
Motif de vacance du poste
Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Architecture, bâtiment et logistique > Gestion des services techniques et des bâtiments

Grade(s) recherché(s) : Ingénieur

Technicien

Technicien principal de 2ème classe

Technicien principal de 1ère classe

Ingénieur principal

Ingénieur hors classe

Métier(s) : [Responsable des services techniques](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Oui

Management : Oui

Expérience souhaitée : Expert

Rémunération indicative : Grille indiciaire + ISFE fixe et variable

Descriptif de l'emploi :

Dirige, coordonne et anime l'ensemble des services techniques.

Pilote les projets techniques de la collectivité

Missions / conditions d'exercice :

Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de patrimoine de la collectivité :

- Garantir la sécurité, la solidité et la sureté dans les bâtiments, sur la voirie et dans les espaces publics de la collectivité
 - Proposer des choix de modes de gestion et d'acquisition adaptés
 - Proposer une programmation pluriannuelle d'investissement relative au patrimoine bâti, aux espaces verts, à la voirie, à la propreté urbaine, à l'éclairage public, aux politiques publiques de développement durable, à la gestion des déchets, au parc matériel, aux cimetières
 - Intégrer le respect du développement durable dans la mise en œuvre des politiques patrimoniales de la collectivité
 - Mettre en valeur et préserver le patrimoine de la collectivité
- Mise en œuvre des projets dans le secteur technique :
- Arbitrer et opérer des choix techniques adaptés
 - Intégrer, dans ses analyses, les problématiques des différents services spécialisés
 - Être animateur dans l'équipe de direction : management
 - Analyser les besoins d'études
 - Étudier la définition de l'ouvrage et du programme
 - Mener des études de faisabilité et de programmation
 - Établir et chiffrer un préprogramme d'opération

- Opérer des choix de prestataires, négocier, faire respecter les clauses des marchés dans leur mise en œuvre
 - Organiser et superviser un chantier
 - Mesurer l'impact de la réalisation au plan technique
 - Envisager si les travaux se font en régie ou par entreprise
- Gestion du patrimoine bâti et de l'ensemble des infrastructures de la collectivité en relation avec les partenaires institutionnels, les concessionnaires, les utilisateurs et les usagers :

- Définir des stratégies de maintenance (entretien et exploitation) des équipements immobiliers, des infrastructures et des installations d'éclairage public de la collectivité dans une approche en coût global
- Garantir la sécurité, la solidité et la sûreté dans les bâtiments
- Assurer une exploitation du patrimoine de voirie en garantissant la sécurité des agents et des usagers
- Gérer les marchés d'entretien et de maintenance

Gestion du parc matériel de la collectivité :

- Définir et mettre en œuvre dans le cadre budgétaire autorisé, une politique d'investissement et de maintenance préventive et curative du matériel de la commune prenant en compte le coût global et le respect de l'environnement : véhicules automobiles, engins, matériels divers espaces verts et autres
 - S'assurer de la sécurité et de la santé du personnel et des usagers lors de l'utilisation et de la maintenance du matériel
 - Organiser et mettre en œuvre la gestion des stocks du centre technique municipal
- Missions spécifiques :

- Par rapport aux usagers : échanges suite aux demandes des usagers, réponses écrites..
- Gérer les questions d'aménagement et d'urbanisme de la collectivité
- Organiser la logistique des fêtes et cérémonies
- Gestion du personnel : management des personnels, organisation des plannings, animation (équipe de direction)

Sous l'autorité directe du Directeur Général des Services ;
Relation fonctionnelle : élus, et agents de la collectivité (hors ST)
Relations externes : Fournisseurs, partenariats, concessionnaires

Profils recherchés :

Savoirs :

- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Maîtrise des domaines techniques : bâtiments, voirie, réseaux, espaces verts, patrimoine communal...
- Maîtrise de la réglementation en matière de sécurité, d'accessibilité et d'environnement.

Savoir-faire :

- Piloter, organiser et coordonner l'ensemble des services techniques.
- Encadrer, animer et fédérer les équipes.
- Élaborer et suivre les budgets et programmes de travaux.
- Conduire des projets d'investissement et d'aménagement.

Savoir-être:

- Sens du service public et loyauté institutionnelle.
- Leadership, capacité à décider et à arbitrer.
- Rigueur, organisation et sens des priorités.
- Qualités relationnelles, esprit d'équipe et capacité de dialogue.
- Réactivité, autonomie et force de proposition.

Profil souhaité

Expérience confirmée dans l'encadrement de services techniques en collectivité territoriale. Capacité à allier vision stratégique, management de proximité et forte présence sur le terrain.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0562284630

Informations complémentaires :

CV + lettre de motivation + dernier arrêté de position administrative (pour les fonctionnaires)

Adresse de l'employeur : Commune de CONDOM

>38 rue Jean Jaurès
32100 Condom

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.